



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Nationale pour le Burkina
Agence Principale de Ouagadougou

**EMISSION DE BONS DU TRESOR
AVIS D'APPEL D'OFFRES**

TIT 611 - IBC

ADJUDICATION N° 02-2013 du 16 mai 2013

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest porte à la connaissance du public, qu'elle organise pour le compte du Trésor, à l'attention des intervenants autorisés (1), agissant pour leur propre compte ou pour celui de leur clientèle, un appel d'offres pour des cessions des bons du Trésor aux caractéristiques suivantes :

- | | |
|--|---------------------------|
| - Etat émetteur | : Burkina Faso |
| - Montant maximum global | : 20.000 millions de FCFA |
| - Valeur nominale unitaire | : 1 million de FCFA |
| - Date de valeur | : 17 mai 2013 |
| - Date et heure limites de dépôt des soumissions | : 16 mai 2013 à 10h30 mn |
| | Temps Universel |

Cette opération est constituée d'une tranche décomposée comme suit :

- | | | |
|-------------------|---|---------------------------------|
| - Montant maximum | : | 20.000 millions de FCFA |
| - Durée | : | Trois (03) mois (soit 91 jours) |
| - Echéance | : | Jeudi 15 août 2013 |
| - Taux d'intérêt | : | multiple |

Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Les intérêts sont payables d'avance.

Ouagadougou, le 30 avril 2013

Le Directeur National


Charles Luanga M-ZERBO

Personnes à contacter :

- | | |
|------------------------|--|
| - M. Noël Aimé KOBIANE | : akobiane@bceao.int |
| - M. Gninignou TEBY | : gteby@bceao.int |
| - Mme Oumou THIOMBIANO | : othiombiano@bceao.int |

1 Sont autorisés à soumissionner directement sur le marché primaire des bons du Trésor, les banques, les établissements financiers et les organismes financiers régionaux disposant d'un compte courant ordinaire dans les livres de la BCEAO. Les autres investisseurs sont autorisés à soumissionner sur le marché primaire par l'intermédiaire de banques implantées sur le territoire de l'UEMOA.